

L'Accent *sur l'Actu'*

NUMÉRO 33 | JANVIER 2024

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



Meilleurs Vœux !

**Cérémonies
des vœux**
page 4

**Travaux
2023/2024**
page 6-7

**Dossier : Menace
du frelon asiatique**
page 24-31

Sommaire

- p. 1 Édito
- p. 2 Questions au Maire
- p. 4 Cérémonies des vœux
- p. 6-7 Travaux 2023 et Projets 2024
- p. 8-9 Installation du Conseil Municipal des Enfants
- p. 10 Création d'un jardin devant l'école
- p. 11 Une Saint Pierrarde, ambassadrice du SNU
- p. 12 Remise du Diplôme National du Brevet
- p. 13 L'engagement municipal au service de l'éducation
- p. 14 Le Département soutient notre commune
- p. 15 Fuites d'eau à l'est lyonnais, bilan et perspectives du SIEPEL
- p. 16-18 Période de Noël
- p. 19 Accueil des Ukrainiens
- p. 19 Cérémonie PSC1
- p. 20 Interclubs de judo
- p. 20-21 Journées Multi-sports
- p. 21 Élection des Miss Carnaval 2024
- p. 22 Évolution du permis de conduire
- p. 22 Sécurité routière enfantine
- p. 23 Récolte de bouchons plastiques
- p. 24-31 Le frelon asiatique, une menace imminente
- p. 32 Bureau social en 2024
- p. 33 La gestion en flux des droits de réservation des logements sociaux
- p. 34-35 Projets agricoles de la CCEL
- p. 36-41 **Citoyenneté en mouvement, regard sur les dynamiques migratoires et les politiques en Europe**
- p. 42-43 Faits marquants de mi-October 2023 à mi-Janvier 2024
- p. 44 Tribune des élus
- p. 45 C'est la vie

LES CARNETS DE LA CITOYENNETÉ

N° 33
Janvier
2024

Hôtel de Ville

5-7 Rue Émile Vernay



04 72 48 09 99



mairie@

mairie-stpierredechandieu.com



www.mairie-stpierredechandieu.com



MairieStPierredeChandieu

**Horaires d'ouverture
au public :**

Lundi
9h-12h et 13h30-18h30
Mardi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h00



Directeur de Publication : Raphaël IBANEZ
Conception/Mise en page : Service Communication
Photos : Service Communication/Pixabay/Freeepik - sauf mention
Impression : Atelier Michaud - Tirage : 2 200 exemplaires.



Édito

Bonne et heureuse
année 2024

Mes chers concitoyens,

A l'aube d'une nouvelle année, il est de coutume d'adresser des vœux de santé, de prospérité et de bonheur personnel ou familial. Au nom de tout le conseil municipal, je ne dérogerai pas à la règle, en ayant une pensée sincère envers tous les administrés confrontés à des situations difficiles.

Car même si nous devons rester optimistes et nous engager résolument dans l'avenir, il nous faut plus que jamais faire preuve d'une vigilance accrue, dans un monde où les mutations géostratégiques, climatiques, sociales et économiques rappellent constamment le devoir d'entraide et de responsabilité.

A Saint Pierre de Chandieu, l'écoute, le « vivre ensemble » et la solidarité, resteront en 2024 les marqueurs de l'action municipale que nous avons promis en 2020 et que nous conduisons depuis. A mi-chemin du mandat électif que nous ont confié les électeurs, je ne peux que saluer le travail accompli par les élus et les services municipaux pour le développement de notre village mais aussi pour la préservation de son identité.

Ce travail incessant s'est concrétisé par un grand nombre d'actions dont chacun peut mesurer la réalité en parcourant notre commune. Ici, des travaux de voirie, là, le réaménagement d'un équipement public. Un peu plus loin, des résidences adaptées aux besoins de toutes les générations, etc.

Et s'il fallait parler des actions moins visibles, je donnerais volontiers la parole aux usagers du centre de loisirs des Gones et des Moineaux, aux associations utilisatrices de la salle Marcelle Genin, aux enseignants de notre groupe scolaire, à tous les Saint Pierrards, bénévoles associatifs, commerçants, acteurs économiques, jeunes ou moins jeunes que je rencontre chaque jour dans l'exercice de mon mandat : parce que l'action municipale ne se nourrit pas seulement de travaux et d'inaugurations. Elle se mesure aussi et surtout par la qualité de l'écoute et du dialogue avec les administrés.

A toutes et à tous, je veux souhaiter une année 2024 qui nous rassemble autour des valeurs fondamentales que nous nourrissons pour notre village : l'authenticité, la simplicité et l'équité. Vous pourrez compter sur l'équipe municipale pour ne manquer aucun de ces rendez-vous !

Votre Maire dévoué,
Raphaël IBANEZ

Questions au Maire



Quels événements marqueront l'année 2024, tant sur le plan national qu'international ?

Nous anticipons avec enthousiasme les grands rendez-vous sportifs tels que l'**Euro de football**, qui sera probablement retransmis dans la salle DesLyres pour participer à cette atmosphère festive, ainsi que les Jeux olympiques et paralympiques, tout en formulant le vœu que ces occasions ne soient pas entachées par des actes terroristes.

Parmi les moments clés de 2024, les **élections européennes du 9 juin** occuperont une place significative sur le plan politique.

Par ailleurs, les conflits en Ukraine, Palestine et Israël suscitent toujours notre inquiétude, et face au nombre de victimes inacceptable, nous nourrissons l'espoir d'assister à des avancées vers une paix durable.

Nous aspirons à ce que les décisions prises par notre gouvernement contribuent à restaurer une image positive de la France. ■

Et en ce qui concerne Saint Pierre de Chandieu ?

L'année 2024 s'annonce comme une période charnière à mi-mandat, au regard des engagements que nous avons pris en 2020.

De nombreux projets verront le jour, notamment la **réfection de la rue des Acacias**, impliquant des améliorations en matière de gestion des eaux pluviales, d'assainissement, de réseau d'eau potable, d'enfouissement des réseaux secs et la création d'un nouveau parking.

La **poursuite de l'aménagement de notre village** se poursuivra, avec un aménagement redessinant l'entrée de celui-ci, du côté du secteur de la Madone. **Un parvis accueillant sera réalisé revalorisant le square Lauchringen**. Quant à la **rue du 19 mars, au parvis du cimetière et aux abords de la salle Marcelle Genin**, les chaussées seront requalifiées et réaménagées tout comme la réfection de différentes voiries dans la commune.

La **construction de la résidence Roger Vayssière dédiée aux seniors, celle de la Clef des champs**, font partie des chantiers engagés qui débuteront en cours d'année. Enfin, le projet d'une nouvelle médiathèque au cœur du village fait déjà l'objet de concertations et d'études. ■



Et plus spécifiquement pour les habitants de Saint Pierre de Chandieu ?

Nous poursuivons les actions déjà entreprises en faveur du bien-être individuel et du tissu associatif.

L'**ouverture de la nouvelle déchetterie** sur le territoire de Saint Pierre de Chandieu est prévue pour 2025, mais devrait voir le début des travaux dès cette année.

En matière de sécurité des biens et des personnes, grâce aux **actions conjuguées de la Gendarmerie, de notre police municipale, de la vidéosurveillance et de la participation citoyenne**, notre commune est la plus sécurisée du territoire. Toutefois, malgré ces efforts, quelques incivilités persistent et le **raccordement au CSU de la commune de Mions**, contribuera à renforcer la tranquillité de tous, grâce à une supervision continue.

Notre engagement envers nos aînés, symbolisé par notre **label "Ville amie des aînés"**, se poursuivra. Par ailleurs, nos écoles continueront à être embellies afin de mieux préparer l'avenir de nos enfants. ■



Comment la commune peut-elle concilier les contraintes imposées par l'Etat pour les logements sociaux, tout en préservant son identité village ?

En effet, la Préfecture du Rhône reprend la compétence des permis de construire pour les logements collectifs dans certaines communes, accentuant la pression sur celles en carence de logements sociaux. Cette démarche vise à accélérer la construction de logements sociaux, jugée insuffisante dans certaines localités.

A ce jour, nous ne sommes pas tenus d'appliquer la loi SRU, mais à Saint Pierre de Chandieu, nous incluons le pourcentage de 25 % de logements sociaux dans chaque projet immobilier comme le demande le législateur.

Si nous sommes conscients de l'importance de ceux-ci, nous voulons toutefois conserver la maîtrise de notre urbanisme pour façonner notre village tout en respectant sa nature et son caractère rural. ■





Les vœux aux séniors

Une attention particulière a été accordée à nos aînés lors de cette deuxième cérémonie de vœux. Les membres de la municipalité ont partagé des moments privilégiés avec nos séniors et ces vœux ont mis en lumière la richesse de l'expérience et la contribution inestimable de nos aînés à la vie de notre village. Des moments d'échanges qui ont renforcé les liens intergénérationnels. ■



Retour sur les cérémonies de vœux qui ont marqué ce début d'année

Les vœux à la population

La première cérémonie, dédiée à l'ensemble de la population, a réuni plus de 400 Saint Pierrards autour de l'équipe municipale et du maire, qui a posé un regard objectif sur les actions et chantiers réalisés depuis 2020 et tracé les grandes lignes de la seconde partie de son mandat. ■



Les vœux aux acteurs économiques

Enfin, la dernière cérémonie a été spécialement dédiée aux acteurs économiques locaux. Les chefs d'entreprise, commerçants, corps médical, artisans et entrepreneurs ont été conviés au château de Rajat, à un apéritif déjeunatoire axé sur la collaboration et la prospérité économique. Les échanges fructueux ont souligné l'importance du partenariat public-privé pour le développement durable de notre commune. Les vœux échangés ont symbolisé la volonté commune de faire de notre territoire un terreau fertile pour l'innovation et la croissance. ■



Bilan et perspectives

Dans un souci constant d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, la municipalité s'est engagée avec détermination tout au long de l'année 2023 dans une série de travaux visant à embellir et moderniser notre commune. Ci-contre, les réalisations de l'année écoulée et les projets qui façonneront notre village en 2024.

Travaux réalisés en 2023



Création de modes doux



1ère partie du réaménagement de la route de Givors



Aménagements rue du Stade et parking DesLyres



Plantations d'arbres



Installation d'un parcours de santé à Rajat



Ajout de PAV



Mise en accessibilité des bâtiments (espace DesLyres, église, mairie...)



Création d'un self-service au restaurant scolaire



Création de rampes dans le cadre de l'Ad'AP



Plantations dans le Square Marcelle Genin



Aménagement paysagé/détente et installation de 2 ruches pédagogiques au Parc Rajat



Installation d'éclairage LED dans plusieurs bâtiments (Le Cercle, église, terrains de boules et tennis, mairie...)



Travaux d'assainissement chemin de Villeneuve et au Cros Cassier

Projets pour 2024



Réaménagement du parvis du cimetière et de la rue du 19 mars, jusqu'à son intersection avec la rue piétonne



Réfection et embellissement de la voirie et des abords le long de la salle Marcelle Genin



Travaux d'installation d'un séparateur des eaux usées et pluviales, rue des Acacias + Création d'un parking à l'angle de la rue Emile Vernay



Création d'un parvis devant la mairie



Création d'une entrée de ville à l'intersection du chemin de la Madone et de la rue du Stade



Poursuite du réaménagement de la zone d'activité et création d'un mode doux



Extension du cimetière de la chapelle Saint Thomas



Changement de l'éclairage en LED



Poursuite de la plantation d'arbres et création d'espaces verts



Cérémonie d'installation du Conseil Municipal des Enfants



Le Conseil Municipal des Enfants offre aux jeunes élus l'opportunité d'acquérir une compréhension du fonctionnement de la démocratie. Il leur permet de recueillir des idées, de les soutenir et de les présenter à l'équipe municipale ainsi qu'au maire lors des séances du conseil. L'objectif est de permettre la mise en œuvre de ces propositions.

Début novembre, les jeunes conseillers municipaux de CM1 ont officiellement rejoint leurs camarades de CM2, déjà membres du conseil depuis l'année dernière. Face à l'assistance et entourés de leurs familles, les jeunes élus ont présenté leurs projets visant à améliorer le quotidien de l'ensemble des enfants de notre commune.

L'enthousiasme des enfants s'est manifesté à travers des projets très détaillés et une maîtrise approfondie de leurs sujets respectifs. Chacun a pris la parole avec assurance, démontrant sa compréhension du fonctionnement de la démocratie locale. Les idées variées et novatrices ont été exposées de manière convaincante, témoignant de l'engagement sérieux des jeunes conseillers.

Dans les prochaines séances du Conseil Municipal des Enfants, nous réunirons tous les élus pour débattre de leurs propositions. L'objectif sera de sélectionner les projets les plus réalistes et réalisables pour améliorer concrètement la vie des enfants dans notre village. Cette étape de délibération collective soulignera l'importance accordée à la participation active des jeunes conseillers dans la prise de décisions impactant leur environnement immédiat.

Ils ont déjà quelques idées précises de ce qu'ils souhaitent pour la commune

Ils voudraient la création de nouveaux passages piétons, organiser des rencontres jeunes/séniors pour des échanges de connaissances (repas, parrainage, cours de sport par les enfants, etc...), plus de bus et de transports, plus de pistes cyclables, plus de poubelles, organiser une soirée jeux de société en famille à l'espace DesLyrès, un cinéma en plein air l'été, avoir des boîtes à idées pour les habitants, plus d'arbres et plantes au centre, etc...



La Charte des Conseillers Municipaux Enfants

LEURS DEVOIRS. Ils s'engagent à :

- s'investir dans les projets du Conseil Municipal des Enfants,
- à améliorer le quotidien des enfants de la commune,
- établir un lien entre les générations,
- assister aux réunions,
- favoriser la citoyenneté et l'expression des personnes,
- être porteur de projets et œuvrer à leurs réalisations,
- être respectueux et communiquer avec les membres du C.M.E.,
- être le représentant des enfants auprès des élus municipaux adultes.

LEURS DROITS. Ils sont égaux, ils peuvent :

- proposer des projets ou actions,
- exprimer leurs opinions,
- donner leur pouvoir,
- démissionner.



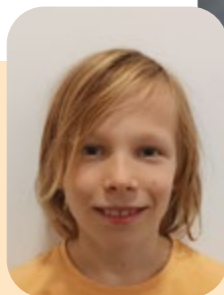
CM1



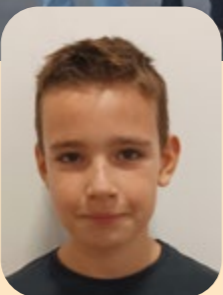
CM2



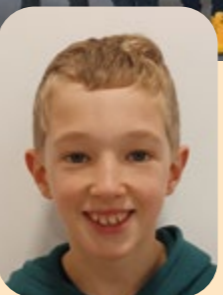
Elly ACCETTOLA



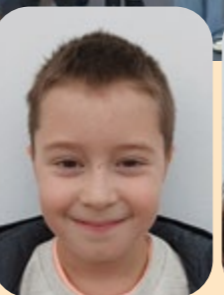
Matéi CHEDEBOIS



Maël DEGRYSE



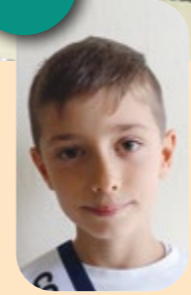
Clément DIEULOT



Nathan FLORET



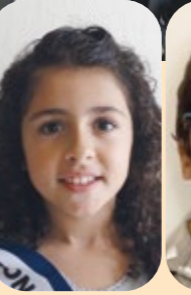
Lana GERVAIS



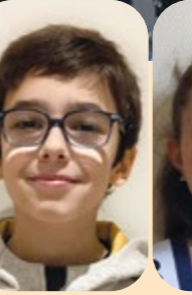
Loris BAULMONT



Manel BELHADI



Eva BUSTONE



Noa CEBOLLADA COLIN



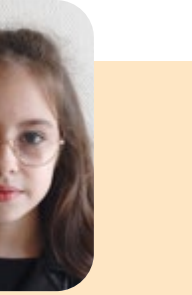
Enola DORIANCOURT



Raphaël GAUNEL



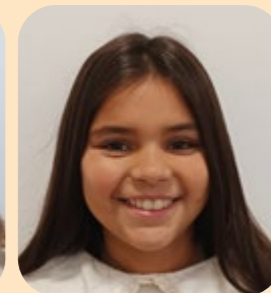
Romane GRANGE



Léna MANDUCHER



Louisa JACQUIER



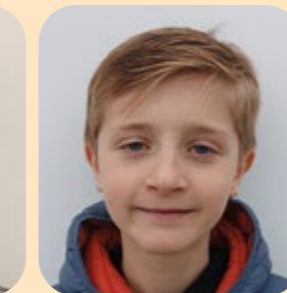
Emma JAUFFRET



Lisa MACHADO



Lucas PATUREL



Martin VALLOT



Clémence MARTINBOSSHARD



Mila MERCIER



Nolan MOINE



Lony PENA PANETTA



Maëlle REMEYSE



Enzo RIOLO



Gaspard SORGUES



Lucie SORIA



Lylou TORRES

Quand les murs tombent, la nature s'éveille

Nous tenons à revenir sur l'article paru dans notre dernier numéro, traitant de la réalisation d'un espace vert et arboré en lieu et place du bâtiment C de l'école, aujourd'hui démoli. Nous comprenons que de nombreuses interrogations persistent encore et c'est pourquoi nous souhaitons vous fournir des informations complémentaires sur ce projet.

La municipalité, guidée par son engagement en faveur du bien-être de ses citoyens, a entrepris la démolition du bâtiment C dans le but de réintroduire des espaces verts au cœur de notre environnement urbain.

Cette initiative vise à créer un jardin qui bénéficiera non seulement aux écoliers pendant leurs récréations, mais également aux parents qui pourront désormais attendre leurs enfants dans un cadre agréable lors de l'entrée et de la sortie des classes.

L'objectif de ce projet est double : d'une part, offrir aux enfants un lieu de détente et de jeux supplémentaires, favorisant ainsi leur épanouissement. D'autre part, en créant cet espace verdoyant, la municipalité répond à la demande croissante de réintroduction de la nature en milieu urbain, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Saint Pierrards. ■



Le Service National Universel (SNU), lancé en 2018, offre une expérience unique à la jeunesse française.

Destiné aux jeunes de 15 à 17 ans, il comprend une phase obligatoire d'un mois et une phase facultative d'engagement communautaire.

Ce service vise à renforcer le sentiment d'appartenance nationale et promouvoir l'engagement civique chez les jeunes. Il se déroule en deux phases, combinant activités collectives, débats, formations et projets communautaires.

Le SNU offre aux jeunes une opportunité de croissance personnelle et citoyenne en formant ainsi des citoyens conscients de leur rôle dans le façonnement de l'avenir de leur territoire et de la nation.

Ce dispositif trouve sa place à Saint Pierre de Chandieu en offrant cette expérience citoyenne à une jeune administrée de notre commune. Celle-ci tirera certainement profit de cette expérience pour grandir en tant que citoyenne consciente de son impact sur la société. ■

Une jeune Saint Pierrarde, devient une ambassadrice locale du SNU !



Félicitations aux lauréats du Diplôme National du Brevet (DNB)

92,3%
de réussite
dont **84%**
avec mention

Le collège Charles de Gaulle a récemment célébré un triomphe éducatif remarquable, avec un taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) de 92,3% pour la session 2022/2023. Ce résultat est le reflet du dévouement des enseignants et de l'équipe éducative, ainsi que de la qualité indéniable de l'établissement.

Parmi les lauréats, une impressionnante majorité de 84% a obtenu une mention, dont 48% ont décroché la mention très bien. Ces statistiques témoignent de l'excellence pédagogique du collège et soulignent l'engagement exceptionnel de toute son équipe éducative envers le succès académique des élèves.

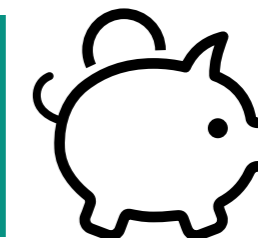
Cette réussite collective est une source de fierté partagée, témoignant du dévouement et de la persévérance des jeunes étudiants.

Au-delà des chiffres, ces résultats attestent du rôle crucial que jouent les enseignants et le personnel éducatif dans la formation des générations futures.

Félicitations à tous les lauréats du DNB pour leur détermination et leur réussite ! C'est grâce à leur travail et à l'encadrement du collège que ces jeunes ont pu atteindre de tels résultats. Célébrons ensemble cette réussite et encourageons-les dans leurs futures étapes éducatives. ■



L'engagement municipal au service de l'éducation



Au cœur du collège Charles de Gaulle, une énergie palpable anime cet établissement et nourrit l'excellence éducative dont nous sommes fiers. En partie grâce aux subventions versées chaque année par la mairie, diverses actions ont pu être mises en œuvre.

Durant l'année 2023 cette subvention a permis de financer divers projets :

- Participation au « Mondial des métiers » pour des élèves de 4^{ème} et 3^{ème},
- Sortie « Théâtre en anglais » pour tous les élèves de 3^{ème},
- Voyage en Angleterre en avril dernier, pour des élèves de 4^{ème} et 3^{ème},
- Sortie au « Musée des Confluences » et une autre au « Musée de la sucrière » pour tous les élèves du niveau de 6^{ème},
- Sortie des élèves délégués de classe,
- Participation à l'action 2023 de « La Grande Lessive »,
- Action autour du carnaval.



Projet pour l'année 2024, grâce à la subvention municipale :

- Dans le cadre de la liaison école-collège et collège-lycée, les enseignants renouvellent le « Prix littéraire jeunesse des grandes terres » et proposent un défi lecture pour les élèves de deux classes de 3^{ème}, et un autre projet pour les « classes euro » de 4^{ème},
- Sortie « Théâtre en anglais » pour tous les élèves de 3^{ème},
- Visite au « Musée d'art contemporain » de Lyon,
- Visite du « Musée du cinéma et des miniatures »,
- Visite de l' « Opéra de Lyon »,
- Visite du « Musée des beaux-arts » de Lyon,
- Sortie à la « Maison de la danse »,
- Visite « L'archi-tour » au Musée des Confluences,
- Projet Halloween en anglais pour tous les élèves du niveau de 6^{ème},
- Voyage en Italie à Naples du 7 au 12 avril 2024,
- Voyage en Angleterre en octobre 2024.

La municipalité met à la disposition du collège l'intégralité de ses infrastructures sportives, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, en échange d'une modeste subvention du Département. De plus, elle offre des salles pour des événements tels que les "Journées de la robotique," la cérémonie de remise des diplômes du brevet, ainsi que d'autres initiatives demandant un espace adéquat. ■

Le Département soutien notre commune



38 300€ de subventions

La réussite dans l'obtention de financements publics repose souvent sur le dévouement et l'efficacité déployés dans la préparation minutieuse des dossiers de demandes de subventions. C'est grâce à un investissement conséquent en temps et en ressources, que des résultats concrets peuvent être obtenus.

Dans cette dynamique, c'est Danielle NICOLIER, la première adjointe, qui a représenté Raphaël IBANEZ à Taluyers fin novembre, pour recevoir une subvention de 38 300€ qui lui a été remise par Daniel VALÉRO, Vice-Président au Département et de Christine HERNANDEZ, Conseillère départementale.

Dans le cadre du Partenariat Territorial, cette somme sera investie dans trois projets :

- Remplacement des projecteurs vieillissants de la commune par des éclairages LED éco énergétiques,
- Renouvellement des éclairages des courts de tennis,
- Transformation du restaurant scolaire, passant d'un service à la table à un self-service moderne. Rappelons que les travaux concernant le restaurant scolaire, ont été réalisés cet été.

La municipalité remercie vivement le Département pour son soutien financier !



©CD69



Fuites d'eau à l'est lyonnais, bilan et perspectives du SIEPEL



Au cours du printemps, l'observatoire Sispea (Observatoire des données sur les services publics d'eau et d'assainissement) a identifié le SIEPEL (Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de l'Est Lyonnais), comme le deuxième syndicat perdant le plus d'eau par kilomètre le long du Rhône (18,2 m³ par jour). Saint Pierre de Chandieu figure parmi les trois communes affichant le taux de fuite le plus élevé (35,9%).

Les explications concernant ces chiffres sont données par Raphaël IBANEZ, président du SIEPEL et membre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

En 2021, année prise en considération, une importante fuite s'est produite sur une canalisation ayant éclaté dans la zone industrielle. Malheureusement, durant les 3 à 4 jours de réparation, les dommages étaient déjà faits, faussant ainsi considérablement les calculs. Actuellement, le rendement du SIEPEL est de 94%. Bien qu'il puisse y avoir de petites fuites, elles demeurent supportables et il est souligné que l'eau perdue est pure, se dirigeant vers la nappe, sans conséquences donc pour l'environnement.

Des efforts significatifs sont déployés, notamment la segmentation pour éviter les purges dans les tuyaux, bien que l'installation de chaque vanne représente un coût de 300 000 €.

Le dernier projet majeur, d'un coût de 2,5 millions d'euros, a consisté à interconnecter les réseaux de la 3CM (Communauté de communes de la Côtière à Montluel) et de la CCEL sur le site de Balan. En cas de problème, les deux réseaux peuvent désormais se secourir mutuellement. Le prochain projet, d'un montant de 1,3 million d'euros, toujours en partenariat avec la 3CM, vise la rénovation de la station de Balan, élément névralgique du système.



Avec une superficie de 30 km², Saint Pierre de Chandieu possède un réseau étendu de canalisations, nécessitant des investissements significatifs pour assurer leur entretien.

Des travaux récents, d'un coût de 1 million d'euros et soutenus par l'agence de l'eau et un emprunt, ont été réalisés dans le centre bourg, permettant une modernisation pour les prochaines décennies.

La mise en place d'une infrastructure électronique permet également d'informer les consommateurs en cas de fuite, avec la collaboration de Veolia dans l'envoi d'alertes.

Bien que perfectible, le regard sur les investissements démontre que la commune se classe parmi les bons élèves.



Une visite magique lors du déjeuner de Noël de l'école !

Comme chaque année, le Père Noël a joyeusement fait escale pour rendre visite aux enfants des écoles lors du déjeuner de Noël. Cet événement tant attendu a rempli les salles du restaurant scolaire d'une atmosphère festive et chaleureuse.

Le Père Noël a échangé des sourires, des mots doux et des rires avec les enfants impatients. Sa visite était empreinte de magie, transformant le déjeuner quotidien en une expérience mémorable pour les petits écoliers.

Les enfants, émerveillés par la présence du Père Noël, ont partagé leurs souhaits et leurs rêves avec le personnage emblématique de la saison festive.

Ce déjeuner de Noël rappelle une fois de plus que la magie de Noël réside non seulement dans les cadeaux, mais aussi dans les moments partagés avec ceux que l'on aime, même avec le Père Noël lui-même. ■

Un salon de thé éphémère pour nos aînés



Pendant deux après-midis, l'équipe municipale, les membres du CCAS et des habitants qui ont souhaité généreusement offrir de leur temps, ont accueilli chaleureusement nos aînés, leur offrant un colis de Noël bien garni.

La salle du conseil a été transformée en un lieu convivial rappelant un salon de thé, offrant ainsi une atmosphère propice aux discussions et aux rencontres, où le temps semblait suspendu.



270 colis simples ont été distribués et 160 colis doubles, répandant ainsi une bouffée de bonheur et de réconfort.

Les élus se sont rendus au domicile des personnes qui n'avaient pas pu se déplacer et dans les Maisons de retraite où certaines résident. ■



La journée du 8 décembre était bien remplie !

Le 8 décembre, notre village s'est illuminé pour annoncer les festivités à venir, malgré les aléas météorologiques. Une soirée éclatante, en parfaite harmonie avec l'esprit de Noël

La solidarité des élèves de Saint Pierre de Chandieu

Les élèves de l'école élémentaire ont montré, le 8 décembre, leur engagement envers la solidarité en participant à une course au profit du Téléthon. Cet événement, organisé au sein même de l'école, a permis aux enfants de se mobiliser pour une noble cause, démontrant ainsi que la jeunesse a un rôle essentiel à jouer dans le soutien des initiatives caritatives.

L'énergie et l'enthousiasme étaient au rendez-vous et chaque enfant a apporté sa contribution, mettant en lumière l'esprit d'équipe et la volonté de faire une différence positive dans la vie des autres. Les sourires sur les visages des participants témoignaient de leur fierté d'être impliqués dans une action solidaire.



Les enfants du Centre de Loisirs ont illuminé la soirée du 8 décembre

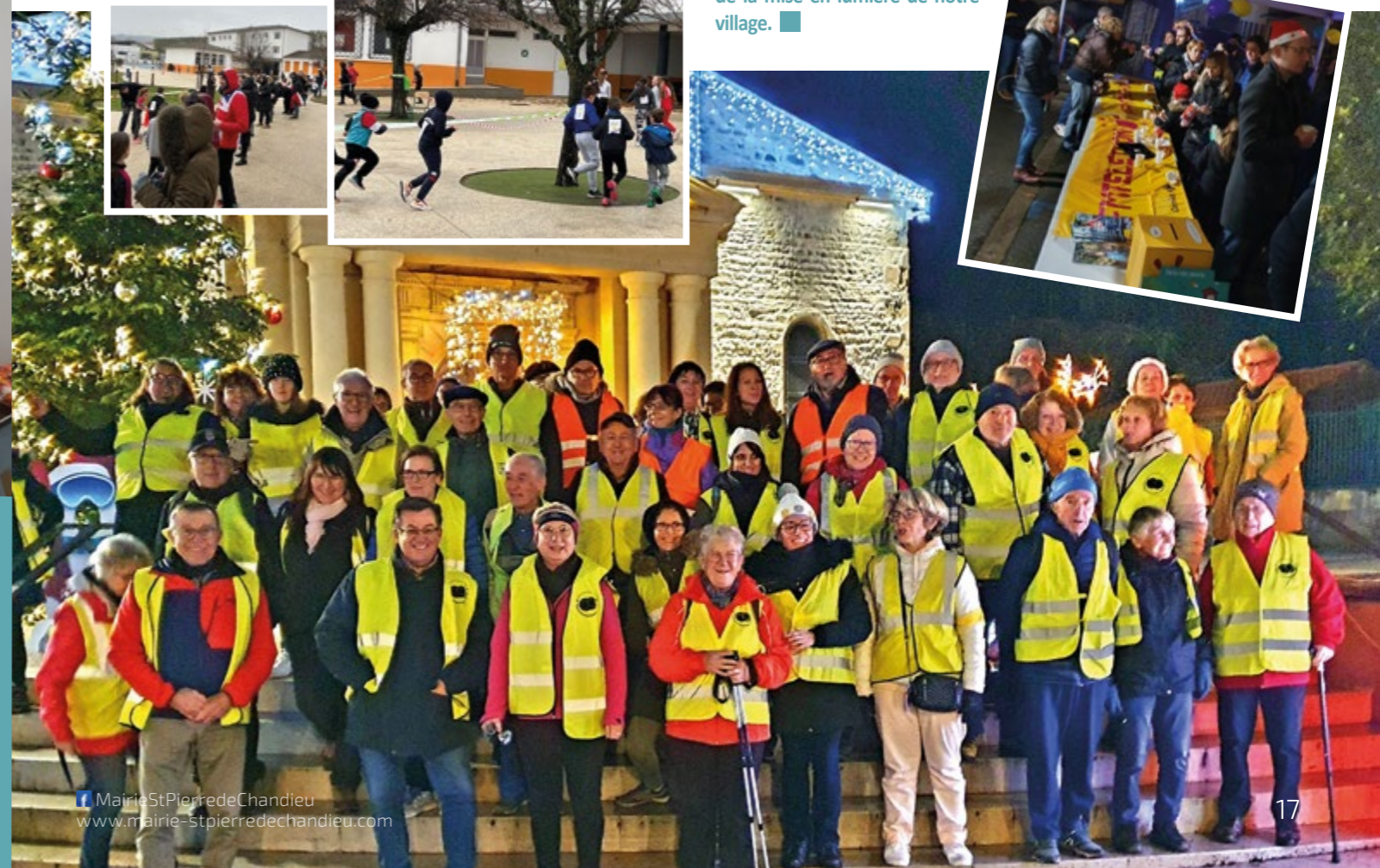
Ce même jour, les jeunes du Centre de loisirs ont défilé avec des luminions jusqu'à l'espace festif, au cœur du village, pour célébrer la traditionnelle soirée du 8 décembre. L'équipe municipale les a accueillis à leur arrivée en leur offrant un chocolat chaud. Malgré le temps pluvieux, l'esprit festif que nous cultivons à Saint Pierre de Chandieu était bien au rendez-vous !

La participation des adultes soutenant le Téléthon

Grâce à l'énergie d'Activ' Retraite, une marche nocturne a rassemblé près de 60 participants au départ du centre du village. Dans un même temps, l'équipe de Sortir en famille a accueilli tous les Saint Pierrards avec du vin chaud et de la restauration. Un immense merci pour leur implication et leur dynamisme, qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Les recettes générées par les divers événements, sans oublier les collectes faites chez les commerçants, ont permis de récolter au profit de l'AFM Téléthon, 870 euros.

Ce fut également le jour choisi de la mise en lumière de notre village. ■





Lueur de Noël

Vœux et lettres d'enfants pour le Père Noël

La boîte aux lettres du Père Noël, située au cœur du village, a débordé de l'effervescence joyeuse des fêtes ! Une tradition bien-aimée où les enfants ont exprimé leurs vœux et leurs rêves, pour cette saison magique. Cette année encore, la boîte aux lettres du Père Noël a témoigné de l'innocence et de l'enthousiasme des plus jeunes, offrant une belle toile de fond festive à notre village.



Célébration hivernale

Le marché de Noël du 10 décembre a été une journée marquante, un moment où les Saint Pierrards et beaucoup de visiteurs se sont rassemblés pour célébrer la magie de la saison.

Entre les délices gourmands, les créations artisanales, les spectacles et les moments musicaux, cet événement a réchauffé les cœurs et laissé une empreinte lumineuse dans le souvenir de tous ceux qui y ont participé.

Une parenthèse enchantée qui a véritablement donné le coup d'envoi des festivités de fin d'année. ■

Noël Solidaire

La collecte de jeux et jouets organisée par les jeunes du Conseil municipal des enfants ce jour-là, en faveur des enfants défavorisés, a été un grand succès ! Ils ont réussi à remplir pas moins de 3 minibus !

Un immense merci à tous les jeunes investis dans cette initiative et à ceux qui ont généreusement donné des jouets. ■



Un accueil chaleureux : quand les Saint-Pierrards et les Ukrainiens se retrouvent



Les « Joyeux Petits Souliers » et le Chœur Orpheus ont été honorés en mairie à l'occasion de leur retour dans notre commune, après une absence de 4 ans.

Cette troupe de 52 artistes, mêlant danseurs et chanteurs de tous âges, s'était installée dans notre village pour une semaine, avec une représentation à l'espace DesLyres, samedi 11 novembre. Cette tournée offrait également l'opportunité à ces artistes de renouer avec les 35 réfugiés qui ont choisi de demeurer encore temporairement parmi nous.

"Les Joyeux Petits Souliers" ont diffusé un message d'espoir à travers leur spectacle vibrant, reflétant la vie et la ténacité de l'Ukraine. Bravo et merci à tous ! ■

Rejoignez le Club des héros du quotidien !

En novembre, nous avons félicité les nouveaux diplômés du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), qui sont de véritables super-héros de la vie quotidienne !

Ils ont consacré du temps à acquérir des compétences cruciales pour intervenir en cas d'urgence et sauver des vies.

Pourquoi ne pas vous aussi, devenir un héros du quotidien ? Suivre la formation PSC1 est une expérience enrichissante qui vous permettra d'acquérir des compétences essentielles en secourisme, de renforcer votre confiance et de contribuer à la sécurité de votre communauté. ■





Succès éclatant pour le Judo Club Olympique de Chandieu lors de son interclubs annuel



Le samedi 9 décembre dernier, le Judo Club Olympique de Chandieu a une fois de plus démontré son excellence sportive en organisant avec brio son interclubs annuel. Cette compétition incontournable a réuni plus de 53 clubs de la région, attirant un impressionnant contingent de 1394 compétiteurs passionnés.

La journée a été marquée par des performances exceptionnelles de la part des judokas du club, qui ont brillé sur les tatamis. Trois noms ont particulièrement émergé, portant haut les couleurs du Judo : Jamal, Diegho, et Abdallah. Ces talentueux compétiteurs ont remporté tous leurs combats, démontrant une maîtrise et une détermination sans faille.



Cependant, il est important de souligner que la réussite du club ne se limite pas à ces trois judokas d'exception. Tous les participants ont fait preuve d'un esprit combatif et d'une performance remarquable, contribuant ainsi à la renommée du club. Chaque combat était une démonstration de force, de technique et de fair-play.

La journée a également été mémorable pour le club de Saint Pierre de Chandieu, qui a pu célébrer les victoires et les réussites de ses représentants sur les tatamis. L'esprit d'équipe et la solidarité entre les membres ont été palpables tout au long de la compétition, renforçant les liens au sein du club et créant des souvenirs inoubliables.

Au-delà de la compétition elle-même, cet interclub annuel a permis de promouvoir les valeurs du judo, telles que le respect, la discipline et la persévérance. Les judokas ont démontré que le succès sur le tatami va de pair avec le respect de l'adversaire et le dépassement de soi. ■

Un moment de partage et de découverte en famille

Début décembre, le Gymnase DesLyres a ouvert ses portes aux familles pour une découverte sportive. Vous avez été nombreux à plonger dans l'univers du tennis de table, du tennis et du badminton. Un moment de partage où parents et enfants se sont prêtés au(x) jeu(x) avec enthousiasme.

Peut-être que cette expérience éveillera une nouvelle passion chez les plus jeunes ?

Encourageons-les à explorer ces sports de raquettes, à développer leurs compétences et à créer des souvenirs sportifs en famille !

Prochains rendez-vous pour de nouvelles expériences et découvertes, le 23 mars et le 7 avril. ■



Retrouvez le planning du Carnaval 56, dans Les Echos du Mois de Février 2024, pages 52-53.



Félicitations aux 10 candidates à l'élection des Miss Carnaval 2024 !

Un grand BRAVO à toutes pour avoir illuminé la scène. Chacune d'entre elles a apporté une touche unique à cette soirée festive et familiale.

Un salut spécial à notre Reine, Lohane CESURE qui a conquis tous les cœurs.

Félicitations également aux deux merveilleuses dauphines, Lise-Marie MERCIER et Lucie CERBELAUD qui ont brillé de mille feux sur scène.

Jody et Jocelyn, âgés de 9 ans et élèves en CM1, ont été couronnés quant à eux, Princesse et Prince du 56^{ème} Carnaval. BRAVO à toutes et tous et merci au Comité du Carnaval pour cette belle organisation ! ■



Évolution du permis de conduire en 2024 : abaissement de l'âge à 17 ans

Les démarches relatives à l'obtention du permis de conduire sont centralisées sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>. Sur cette plateforme, toutes vos démarches sont centralisées ;

- déclaration de perte ou de vol de votre permis de conduire,
- consultation de l'avancement de votre dossier,
- vérification de votre solde de points

À compter de janvier 2024, il sera possible de passer l'examen du permis de conduire dès l'âge de 17 ans en France. Cette mesure vise à faciliter la mobilité des jeunes, particulièrement ceux résidant en zone rurale, afin d'améliorer leur accès à l'emploi.

Cette mesure s'appliquera à tous les candidats au permis de conduire, qu'ils soient inscrits en auto-école ou qu'ils passent le permis en candidat libre ou, comme sur ce site, via une auto-école en ligne (via le numéro NEPH).

Les jeunes inscrits à l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC - conduite accompagnée), peuvent déjà passer l'épreuve pratique du permis de conduire à partir de 17 ans. Cependant, ils devront attendre d'atteindre la majorité pour conduire seuls après avoir réussi l'examen.

À partir de 2024, cette possibilité sera étendue à tous les candidats au permis de conduire, indépendamment de leur choix d'opter pour le système de la conduite accompagnée ou non. ■



Les bouchons que vous déposez dans les conteneurs en forme de dauphins sont récupérés par l'association « LES BOUCHONS DE L'ESPOIR » et servent à financer des aides aux personnes souffrant d'un handicap (soins, fauteuils roulants, matériels adaptés...) ■

Depuis sa création, l'association a récolté **321 tonnes de bouchons** et **82 familles** ont pu être aidées grâce aux fonds récoltés.



SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Sécurité Routière Infantile : Stop aux Comportements à Risque !



L'usage des modes doux par les enfants n'est pas toujours exemplaire. Si le secteur du chemin de la Madone semble être un terrain propice à l'utilisation responsable de ces moyens de transport, il en va autrement dans des zones comme la rue du Stade et devant la mairie, où les comportements imprudents peuvent mettre en danger la sécurité de vos enfants.

DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES SANS LUMIÈRE ET UNE VITESSE EXCESSIVE

Il est de plus en plus fréquent de voir des enfants circuler sur des trottinettes électriques, un choix de mobilité moderne qui peut être écologique si utilisé de manière responsable. Cependant, la situation se complique lorsque ces engins ne sont pas équipés de lumières, compromettant ainsi la visibilité des jeunes usagers, en particulier pendant la nuit. De plus, la vitesse excessive à laquelle certains circulent, peut engendrer des situations dangereuses, tant pour eux-mêmes que pour les autres usagers de la route.

CONTRE-SENS ET ZONES SENSIBLES : UN COMPORTEMENT IRRESPONSABLE

Emprunter le contre-sens devant la mairie pour se rendre square Mezzago est non seulement interdit, mais également irresponsable. Ces comportements peuvent entraîner des accidents graves. Il est impératif que les parents montrent l'exemple et sensibilisent leurs enfants aux règles de circulation et à la prudence nécessaire lorsqu'ils utilisent leur vélo ou leur trottinette.

LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Les parents exercent une influence déterminante sur l'apprentissage de leurs enfants quant à l'utilisation des modes de déplacement doux, en particulier dans le cas du nouvel aménagement rue du Stade, que les enfants n'utilisent pas. Il est crucial qu'ils leur inculquent les règles de sécurité routière, les sensibilisent aux dangers et les encouragent à adopter des comportements responsables. Les jeunes doivent comprendre que leur sécurité et celle des autres dépendent de leur conduite sur la route, que ce soit à vélo, en trottinette ou à pied. ■

LE FRELON ASIATIQUE

une **MENACE
IMMINENTE !**

Le frelon asiatique,

(*Vespa velutina nigrithorax*),
représente une sérieuse menace
pour l'environnement en général et
la sécurité alimentaire.

Originaire d'Asie, il s'est propagé en Europe et ailleurs,
créant des problèmes graves pour l'écosystème.

Cet article examine les dangers du frelon asiatique en
mettant l'accent sur son impact sur les abeilles, la
biodiversité et la pollinisation des cultures, tout en
explorant les mesures de gestion et de prévention
nécessaires pour atténuer cette menace.



Sur toute la saison c'est
plus de **13000 insectes**
qui seront produits par la reine
fondatrice. Le nid peut mesurer
plus d'un mètre en hauteur et en lar-
geur, il est sphérique quand il est abrité,
mais il peut devenir ovale et atteindre
jusqu'à **1 m de haut et**

80 cm de diamètre quand il
est fixé, comme c'est souvent le
cas, à plus de 15 m de haut
dans un grand arbre.

**Les nids secondaires
abritent environ 2000
individus** chacun et se vident de
leurs habitants à l'automne, au
départ des nouvelles reines qui
s'envolent donner naissance à
de nouvelles colonies.

UNE MENACE POUR LES ABEILLES

Le frelon asiatique, redoutable prédateur, chasse les abeilles à l'entrée de leurs ruches, capturant des individus pour se nourrir de leur chair et apportant le reste à ses larves.

Cette pression de prédation s'ajoute aux menaces existantes telles que les pesticides, les maladies et la perte d'habitat, entraînant une diminution des populations d'abeilles et affectant directement la pollinisation des cultures.

Un impact direct sur la pollinisation des cultures



L'IMPACT SUR LA POLLINISATION

Les pollinisateurs sont cruciaux pour la sécurité alimentaire, soutenant environ 90% de la production mondiale de nourriture.

Un tiers de la production alimentaire mondiale dépend des abeilles, mais la diminution de leurs populations due au frelon asiatique impacte la pollinisation naturelle des cultures. Les agriculteurs, confrontés à des coûts supplémentaires, recourent à la pollinisation artificielle. Une pollinisation insuffisante se traduit par des rendements moindres, affectant la disponibilité des fruits sur le marché, comme observé lors de la pénurie de fruits de la Drôme l'année précédente, entraînant l'importation de fruits.

Une pollinisation insuffisante entraîne une diminution des rendements

LA VIE D'UNE COLONIE

La colonie a une durée de vie d'un an. Le nid est abandonné à l'automne, avec la mort des dernières ouvrières pendant l'hiver.

CRÉER UN NID AU PRINTEMPS

À partir de 13 °C, les femelles fécondées sortent de l'hivernation pour établir un nid « primaire » dans des endroits abrités tels que jardins, encadrements de porte ou de fenêtre, granges, buissons, etc.

CRÉATION DU NID DE MARS À AOÛT

Les femelles survivantes forment des petits groupes de 2 à 15 individus, débutant la construction d'un nid de la taille d'une orange. Elles y pondent des œufs, élevant leurs premières larves pour aider à établir un nid secondaire visible en haut des arbres vers juin.

1. REINE FONDATRICE

Chaque nid débute avec une seule reine qui construit le nid au printemps, pond les premiers œufs et supervise le développement initial de la colonie.

LE MONDE DES FRELONS ASIATIQUES

Un nid de frelon asiatique abrite des centaines à plusieurs milliers d'insectes, selon l'âge du nid et la saison. Voici un aperçu de sa structure.

3. MÂLES

À la fin de la saison, la colonie engendre de nouveaux mâles et reines, ces derniers étant dédiés à la reproduction, avec un nombre généralement inférieur à celui des ouvrières.

2. OUVRIÈRES

Issus des œufs de la reine, elles s'occupent de la nourriture, du nid, et des larves. Leur nombre croît avec la saison, les colonies matures comptant des centaines d'ouvrières.

4. NOUVELLES REINES

À la fin de la saison, des reines émergent, quittent le nid pour s'accoupler, puis cherchent un lieu d'hivernage. Les reines survivantes fondent de nouvelles colonies l'année suivante.

LA PRESSION SUR LA BIODIVERSITÉ

Le frelon asiatique a également un impact sur la biodiversité locale. Il est un prédateur agressif pour d'autres insectes, y compris les papillons, les guêpes et d'autres espèces d'abeilles indigènes.

Sa forte présence dans un écosystème peut perturber l'équilibre naturel, réduisant ainsi la diversité des espèces locales. En conséquence, cela peut avoir des répercussions sur les chaînes alimentaires et la santé globale de l'écosystème.

LES MESURES DE GESTION ET DE PRÉVENTION

Pour faire face à ces menaces, il est essentiel de mettre en place des mesures de gestion et de prévention.

C'est une nécessité de signaler les observations de ces insectes invasifs

Cela peut inclure la mise en place de pièges pour capturer les frelons asiatiques, la recherche de nids pour les éliminer et la sensibilisation du public à la nécessité de signaler les observations de ces insectes invasifs. Les apiculteurs et les agriculteurs doivent également prendre des mesures pour protéger leurs colonies d'abeilles, telles que l'installation de pièges et la surveillance régulière des ruches.



La municipalité grâce au travail d'apiculteurs engagés, piège les frelons asiatiques

EN AMONT DU PRINTEMPS, VOUS POUVEZ METTRE EN PLACE UN PIÈGEAGE

Mettre en place des pièges à frelons asiatiques au printemps permet d'éliminer un certain nombre de reines fondatrices et donc de limiter leur propagation. La période recommandée pour leur mise en place sont les mois d'avril-mai (variable selon les années). Les pièges doivent impérativement être sélectifs et être relevés régulièrement afin de libérer les autres insectes pour ne pas nuire à la biodiversité.

FABRICATION DE PIÈGE ARTISANAL

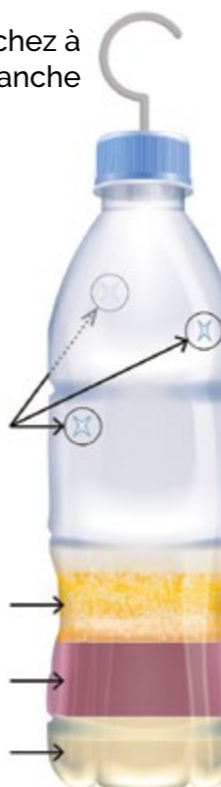
Accrochez à une branche

3 trous : à réaliser en croix en rabattant les extrémités dans la bouteille.

Bière blonde

Cassis

Vin blanc



- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier, car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- Mélangez ces trois liquides
- Percez des trous de la taille du corps du frelon (1 cm de diamètre, en forme de croix) dans le haut de la bouteille comme sur la photo
- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs

En collaboration avec des apiculteurs locaux qui se sont portés volontaires, 60 pièges sélectifs ont été déployés stratégiquement dans la commune pour renforcer la lutte contre la propagation des frelons asiatiques. Ils prennent en charge la pose des nouveaux pièges, le décompte hebdomadaire des frelons capturés par ces dispositifs, la tenue d'un tableau récapitulatif, ainsi que le réapprovisionnement en produits nécessaires. Leurs zones d'intervention sont clairement indiquées sur une carte interactive et un suivi est effectué régulièrement.

LA MENACE SILENCIEUSE, OU COMMENT LA DISPARITION DES POLLINISATEURS AFFECTERAIT NOTRE APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE

La disparition des insectes pollinisateurs, tels que les abeilles et les papillons, pourrait entraîner une baisse de 22,9 % dans la production mondiale de fruits, de 16,3 % de légumes, et de 22,9 % de noix et graines, avec des variations selon les pays.

Un tiers de l'alimentation mondiale dépendrait de la pollinisation faite par les abeilles

Ces changements alimentaires pourraient augmenter la mortalité mondiale annuelle due aux maladies non transmissibles et à la malnutrition. Avec un tiers de l'alimentation mondiale dépendant de la pollinisation par les abeilles, la disparition de celles-ci pourrait priver le monde de tomates, courgettes, fraises, fruits d'été, et pommes. L'impact en cascade sur d'autres espèces végétales et animales pourrait menacer ultimement la survie de l'espèce humaine.

En conclusion, le frelon asiatique constitue une menace réelle pour l'environnement, les abeilles et les cultures. Il est crucial d'appliquer des stratégies de gestion pour limiter sa propagation et prévenir son impact sur la biodiversité et l'agriculture.

La collaboration entre la mairie, les apiculteurs, les agriculteurs et le grand public est essentielle pour atténuer ces risques et protéger nos écosystèmes.

Observons notre environnement et soyons réactifs pour contribuer à l'éradication du frelon asiatique !

DÉTRUIRE LES NIDS MAINTENANT POUR LIMITER LES RISQUES CET ÉTÉ



Le frelon asiatique se reproduit rapidement et se trouve fréquemment à plus de 70%, près des zones habitées. Leurs nids sont plus gros (jusqu'à 2 000 individus) et contiennent davantage d'individus que ceux des autres espèces, ce qui accroît le danger.

Il est donc essentiel de repérer et **détruire les nids primaires dès le printemps** pour réduire les **risques de se confronter à de gros nids pendant l'été**.

D'autre part, cette espèce de frelons est à **exterminer d'urgence** pour les dangers qu'elle représente à l'écosystème en Europe.

L'OBSERVATION ATTENTIVE DE VOTRE JARDIN POUR DÉTECTER LES NIDS « PRIMAIRES » EST IMPORTANTE

En effet, leur élimination est relativement facile étant donné qu'en début de saison, la reine y est seule avec ses larves.

A ce stade, les nids sont généralement assez accessibles et une méthode mécanique (écrasement, enfermement, aspiration), peut convenir à leur destruction qui devra avoir lieu la nuit (les frelons asiatiques sont des insectes diurnes).

Que faire si vous découvrez un nid primaire ?

Déclarez le nid auprès de la mairie, nous vous communiquerons le contact du prestataire qui prendra en charge sa destruction.

Cette intervention est prise en charge par la commune.



04 72 48 09 99

Bureau social en 2024

Le bureau social vous ouvre ses portes au 1er étage du cercle. Des élus et des bénévoles assurent la permanence deux fois par mois, les vendredis de 16h à 18h, le 1^{er} vendredi sans rendez-vous et le 3^{ème} vendredi sur rendez-vous. Les dates correspondantes sont :

L'équipe du bureau social répond à toutes vos questions et vous oriente dans vos démarches (demande de logement social, aides sociales, emploi, télé-assistance, portage de repas...).

Divers services orientés vers le social, vous sont proposés :

ÉCRIVAIN PUBLIC

« Il est parfois compliqué de rédiger une lettre, un CV, un document administratif... ». C'est pourquoi la mairie met à votre disposition un service d'aide aux démarches, à la rédaction de courriers et à l'écriture par le biais d'un écrivain public, Pascal CHARRET.

Ce service est ouvert chaque premier vendredi du mois de 16h à 18h au bureau social. Possibilité de prendre rendez-vous.

LA MISSION LOCALE

Les conseillers de la Mission Locale accueillent les jeunes à la Permanence de Saint Pierre, les mardi matin (1^{er} et 3^{ème} mardi du mois), de 9h à 12h, sur rendez-vous en appelant le 04 78 02 50 03, Chloé TORDJMAN

AVOCATE-CONSEIL

Maître BOGET assure une permanence le 1^{er} mardi du mois à partir de 18h30, sans rendez-vous, (la première permanence aura lieu le 6 février).

ATELIERS MÉMOIRE

Le 1er mercredi de chaque mois de 14h à 16h avec Madame THEVENON, dans la salle Marcelle Génin.

GROUPEMENT EMPLOI SERVICE (GSE)

Une permanence un jeudi par mois permettra de recevoir les bénéficiaires RSA de 9h à 17h.
GSE - 19 Rue de la République - 69740 Genas
04 72 79 05 33 - 07 86 14 54 49
contact@groupement-emploi-service.com

COURSES AVEC LES AINÉS

Les courses sont programmées un vendredi par mois, en mini bus piloté par 2 membres du bureau social.
Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie.
Nous nous retrouvons à 10h à la mairie, puis nous raccompagnons chaque personne chez elle.
Les prochains vendredis concernés sont les 9 février, 8 mars, 5 avril, 3 mai et 7 juin.
Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au 04 72 48 09 99.

REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Les seniors ont la possibilité de prendre leurs repas au restaurant scolaire, il faut s'inscrire en mairie pour acheter des tickets afin de profiter des bons repas concoctés par Marie, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, hors période de vacances. ■



02 et 16 février
1^{er} et 15 mars
5 et 19 avril
03 et 17 mai
07 et 21 juin



Du côté de la **C.C.E.L.**

La gestion en flux des droits de réservation des logements sociaux



Dans le cadre de la loi ELAN du 23 novembre 2018, la gestion en stock des réservations des logements sociaux laissera la place à une gestion en flux. Ainsi, à partir du 1er janvier 2024, les réservataires (CCEL, communes etc.) bénéficieront d'un droit annuel d'attribution de logements sociaux.

La différence entre la gestion en stock et la gestion en flux

La gestion en stock porte sur des logements sociaux identifiés dans les programmes. Lorsque ceux-ci sont libérés ou livrés, ils sont mis à disposition du réservataire qui les avait réservés afin qu'il puisse les proposer aux candidats. Cependant, les caractéristiques des logements ne correspondent pas toujours aux demandes exprimées par les réservataires.

La gestion en flux, quant à elle, porte sur l'ensemble du patrimoine de logements locatifs du bailleur à l'échelle de l'intercommunalité. Les réservations portent sur un flux annuel de logements disponibles à la réservation : lorsqu'un logement se libère, le bailleur l'oriente vers le réservataire adéquat.

La convention de réservation : mise en œuvre de la gestion en flux

La convention de réservation, signée entre la CCEL, les communes et les bailleurs sociaux, définit les modalités pratiques de la mise en œuvre des droits de réservation, notamment les délais dans lesquels les bailleurs sont tenus de signaler la mise en service et la vacance de l'intégralité des logements réservés.

Les communes, guichets enregistreurs des demandes des ménages

À l'exception de Jons, les communes du territoire, par le biais de leur CCAS, enregistrent les demandes de logements sociaux des habitants. ■

LES OBJECTIFS DE LA RÉSERVATION EN FLUX

Apporter plus de souplesse pour la gestion du parc social

Optimiser l'attribution des logements disponibles aux demandes exprimées

Faciliter la mobilité résidentielle et favoriser la mixité sociale

Améliorer l'accès des ménages prioritaires au logement social

Renforcer le partenariat entre les bailleurs sociaux, la CCEL et les communes

Communauté de Communes de l'Est Lyonnais

© Communauté de Communes de l'Est Lyonnais

Orientation technico-économique

- CCEL
- Céréales et/ou oléoprotéagineux
 - Polyculture - Polyélevage

Chambre d'Agriculture du Rhône, source : RCA 2020



**Surface agricole utile totale :
7 934 ha**

- Céréales : 79,5%
- Légumes : 1,11%
- Prairies : 13,5%
- Autres : 5,9%

Dont 3% en agriculture biologique

91 exploitations

- 53 individuelles
- 4 GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)
- 27 EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée)
- 7 autres

1 installation en agriculture sur le territoire en 2021

Effectif total de main d'œuvre :
242 individus

PRINCIPAUX PROJETS AGRICOLES

- Pérennisation de l'activité agricole (entretiens cédants)
- Développement des circuits courts (points de vente de producteurs et approvisionnement des cantines scolaires)
- Préservation foncière (Périmètres de protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains - PENAP - sur 5 communes)
- Intégration du volet agricole dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Les circuits courts

- 20 producteurs en circuits courts
- 1 point de vente collectif : Croq'Fermes à Jons
- 2 producteurs engagés dans la démarche **Bienvenue à la ferme**



Les démarches de production

- 4 exploitations engagées en **AB**
- 7 exploitations en production **Label Rouge**



Les principales productions animales

- 9,9% d'exploitations ont des **bovins lait**
- 6,6% d'exploitations ont des **volailles**
- 4,4% d'exploitations ont des **bovins viande**
- 3,3% d'exploitations ont des **caprins**



LES CARNETS de la Citoyenneté

Citoyenneté en mouvement, regard sur les dynamiques migratoires et les politiques en Europe

Au cœur des débats contemporains sur l'immigration se tient le droit d'asile, un principe humanitaire essentiel qui, ancré dans les valeurs de la citoyenneté, transcende les frontières nationales.

Alors que les mouvements migratoires redéfinissent le paysage mondial, la question éthique du traitement des demandeurs d'asile émerge comme un indicateur crucial de la manière dont les nations honorent leurs principes fondamentaux. L'équilibre entre la protection des droits fondamentaux des individus et les préoccupations légitimes de sécurité nationale devient une épreuve de la résilience des valeurs telles que la compassion, la solidarité et la justice dans un monde en mutation rapide.

« Préserver l'intégrité des principes démocratiques »

Dans ce dossier, nous explorons les enjeux éthiques liés au droit d'asile et à l'immigration, mettant en lumière la manière dont les valeurs de la citoyenneté façonnent les politiques et les attitudes des nations envers ceux qui fuient la persécution et cherchent refuge.

Nous regardons également comment les sociétés peuvent concilier la responsabilité envers les demandeurs d'asile avec les impératifs de sécurité nationale, tout en maintenant une vision éthique et équilibrée qui préserve l'intégrité des principes démocratiques qui guident nos sociétés.

1 QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE ASILE ET MIGRATION ?

L'asile et la migration sont deux concepts distincts, bien que souvent liés dans le discours sur la politique et la législation.

L'asile est le droit pour une personne de chercher refuge à l'étranger en raison de la crainte de persécutions liées à sa race, sa religion, sa nationalité, son groupe social ou ses opinions politiques. Les demandeurs d'asile cherchent généralement grâce au statut de réfugié, une reconnaissance officielle de leur besoin de protection internationale.

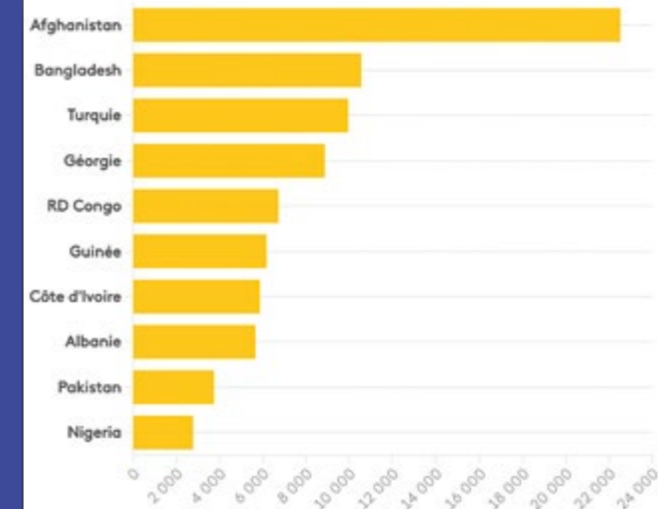
La migration englobe le déplacement de personnes d'un lieu à un autre pour diverses raisons, telles que des motifs économiques, sociaux, politiques, familiaux, volontaires (pour améliorer les conditions de vie) ou forcées (à la suite de conflits, des catastrophes naturelles, etc.).

L'asile vise donc à protéger les personnes fuyant la persécution, alors que la migration englobe tous les déplacements, motivés par des facteurs tels que l'économie, le social, le politique, etc.

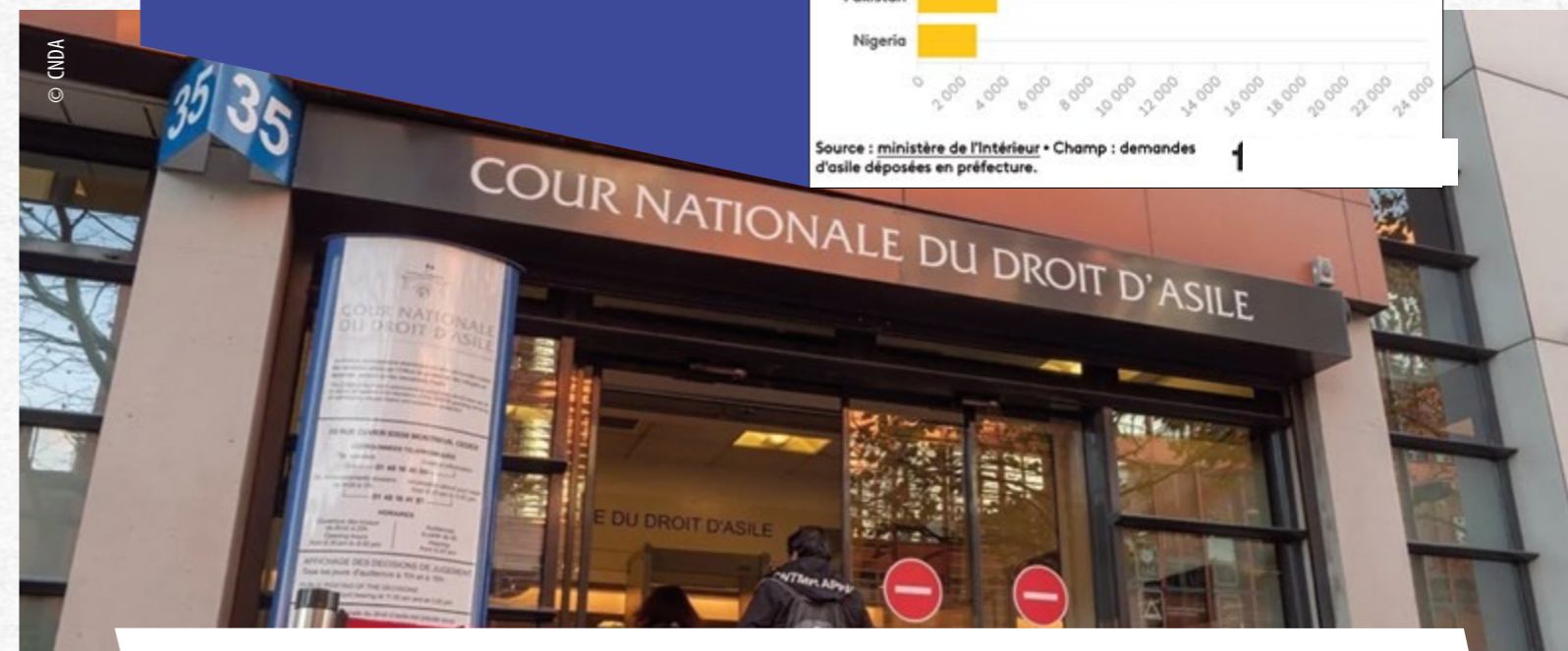
2 QU'EST-CE QUE LE DROIT D'ASILE ?

Le droit d'asile est un principe juridique qui comme dit précédemment, offre une protection aux personnes persécutées dans leur pays d'origine en raison de leur race, religion, nationalité, groupe social ou opinions politiques. Les demandeurs d'asile doivent démontrer leur éligibilité conformément au droit international et national. Ce processus se déroule généralement dans un pays d'accueil et le but est de garantir la sécurité des individus en danger. Le droit d'asile est ancré dans des traités internationaux, tels que la Convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés et reflète les principes des droits de l'homme et du droit humanitaire.

Principaux pays d'origine des primo-demandeurs d'asile en France en 2022



Source : ministère de l'Intérieur • Champ : demandes d'asile déposées en préfecture.



3 FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE MIGRANTS ET RÉFUGIÉS

Le terme "migrant" est couramment utilisé pour décrire ceux qui quittent leur pays en quête d'une vie meilleure, englobant ainsi demandeurs d'asile, réfugiés et migrants économiques. Cependant, le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies fait une distinction claire entre eux.

Les demandeurs d'asile cherchent refuge dans un autre pays pour échapper à la persécution, et s'ils obtiennent une reconnaissance, ils reçoivent un statut temporaire de réfugié.

Les migrants, selon le HCR, partent principalement pour améliorer leur vie en trouvant du travail, pour des raisons éducatives, familiales ou autres, sans une menace directe de persécution ou de mort.

Que dit la Convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés ?

Droits fondamentaux : Les réfugiés bénéficient de certains droits fondamentaux, tels que le droit à la liberté de religion, le droit au travail, le droit à l'éducation et d'autres droits civils et politiques. La Convention interdit le refoulement, c'est-à-dire le renvoi d'un réfugié vers un territoire où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison des motifs énoncés dans la définition de réfugié.

Devoirs des États : Les États signataires de la Convention ont l'obligation de respecter les droits des réfugiés et de ne pas les renvoyer dans des situations où leur vie ou leur liberté serait menacée. Ils sont également encouragés à faciliter l'intégration des réfugiés dans la mesure du possible.

La Convention de Genève de 1951 a été complétée par le Protocole de New York de 1967, élargissant son champ d'application géographique. Ces instruments forment la base du régime international de protection des réfugiés.

4 QUELLES SONT LES CAUSES DES FLUX MIGRATOIRES ACTUELS ?

Elles sont complexes et résultent d'éléments économiques, politiques, sociaux, et environnementaux. Les principales raisons sont liées aux conflits armés, à la persécution, à la pauvreté, aux changements climatiques, à l'urbanisation rapide, aux restrictions économiques, à la discrimination, à la séparation familiale, au manque d'accès aux services essentiels et aux opportunités éducatives et professionnelles.

Ces facteurs sont souvent interconnectés et les individus peuvent être motivés par plusieurs d'entre eux simultanément.

Quelles sont les nations qui façonnent les flux migratoires Européens ?

Les migrants arrivant en Europe proviennent de divers pays et les tendances peuvent évoluer en fonction des situations politiques, économiques et humanitaires.

LA SYRIE : En raison du conflit prolongé, de nombreux Syriens fuient la guerre, la violence et des conditions humanitaires difficiles.

L'AFGHANISTAN : L'instabilité politique et les menaces persistantes sont des facteurs de migration.

L'IRAK : Les conflits, l'insécurité et les défis économiques poussent des individus à migrer vers l'Europe.

L'ÉRYTHRÉE : La répression politique, les violations des droits de l'homme et des conditions difficiles sont des motifs fréquents de fuite.

LE NIGÉRIA : La violence liée à Boko Haram, les tensions ethniques et les défis économiques contribuent à la migration vers l'Europe.

LA LIBYE : L'instabilité politique combinée à des conditions économiques difficiles conduit à un important flux de migrants.

LE SOUDAN : Des conflits, des violations des droits de l'homme et des conditions économiques difficiles, motivent la migration.

LA SOMALIE : L'instabilité politique, les conflits armés et les défis humanitaires incitent des Somaliens à entreprendre des voyages dangereux vers l'Europe.

LE PAKISTAN : La violence, l'instabilité et les difficultés économiques sont des raisons de migration pour certains Pakistanais.

LE BANGLADESH : La pauvreté et les catastrophes naturelles motivent également les Bangladais à chercher à rejoindre l'Europe.



LES PAYS SOUVENT CITÉS
COMME SOURCES DE
MIGRANTS

Où sont nés les immigrés vivant en France ?

En 2022, 48,2 % des immigrés vivant en France sont nés en Afrique. 32,3 % sont nés en Europe.

Les pays de naissance les plus fréquents des immigrés sont l'Algérie (12,5 %), le Maroc (11,9 %), le Portugal (8,2 %), la Tunisie (4,7 %), l'Italie (4,0 %), l'Espagne (3,5 %) et la Turquie (3,3 %). Près de la moitié des immigrés sont originaires d'un de ces sept pays (48 %).

La population étrangère vivant en France représente 7,8 % de la population totale en 2022, contre 6,5 % en 1975 et 4,4 % en 1946.

L'immigration s'accélère-t-elle ces dernières années ?

En 2021, 246 000 immigrés supplémentaires sont venus s'installer en France, tandis que 45 000 autres ont quitté le territoire, soit un solde migratoire positif de 201 000 personnes, selon des estimations de l'Insee. Loin de toute explosion, la tendance est à une lente augmentation du solde migratoire depuis 2009, voire à une stabilisation relative depuis 2014, sous l'effet notamment des restrictions liées à la crise du Covid-19 à partir de 2019. Dans un pays vieillissant comme la France, où la mortalité augmente et la natalité recule, le solde migratoire est devenu le principal moteur de la croissance de la population, qui n'a progressé que de 0,3% en 2022.

LA FRANCE
ACCORDE-T-ELLE
BEAUCOUP L'ASILE ?

En 2022 :
135 000
demandes d'asile
56 000
accordées

5 VERS QUELS PAYS SE DIRIGENT LES MIGRANTS UNE FOIS ARRIVÉS EN EUROPE ?

Ils se dirigent vers différentes destinations en Europe en fonction de divers facteurs, notamment les réseaux de migration existants, les opportunités économiques, les liens historiques et linguistiques et les politiques d'immigration.

Voici quelques-unes des destinations courantes pour les migrants en Europe :

L'ALLEMAGNE, est une destination majeure en raison de son économie forte, de ses opportunités d'emploi et de ses politiques relativement accueillantes en matière d'asile.

LA SUÈDE, est le premier pays européen à fournir des titres de séjour permanents aux réfugiés syriens. Parmi les raisons de l'attractivité de la Suède, sont évoqués « son généreux système social » et « sa réputation de tolérance », mais le gouvernement est en train de revoir sa politique d'accueil migratoire.

LA FRANCE, est une destination culturelle et économique importante en Europe, qui attire des migrants.

LES PAYS-BAS, sont souvent choisis en raison de leur attractivité.

L'ITALIE, au sud de l'Europe est une première destination pour les migrants arrivant par la mer Méditerranée.

L'ESPAGNE, grâce à des liens historiques avec certains pays d'Afrique du Nord, est également une destination pour les migrants traversant la Méditerranée.

LE ROYAUME-UNI, historiquement prisé pour ses opportunités économiques, il a vu ses politiques d'immigration devenir plus restrictives ces dernières années. Mais les migrants continuent à priser ce pays car certains peuvent, en plus de connaître la langue anglaise, s'appuyer sur des connexions familiales.

LA NORVÈGE ET LA SUISSE, sont des destinations prisées, où les demandes d'asile ont augmenté de 28% au premier semestre 2023.

L'AUTRICHE, est également choisie comme destination, où les demandeurs d'asile sont essentiellement des Afghans et des Syriens.

Les routes migratoires évoluent en réponse aux changements dans les politiques d'immigration, les conditions économiques et les crises humanitaires.

6 LES FLUX MIGRATOIRES NE CONCERNENT PAS QUE L'EUROPE

Iran et Turquie, principaux pays d'accueil

Plus d'une personne sur 73 dans le monde est déplacée de force, a calculé le Haut-Commissariat pour les réfugiés.

En juin 2023, il y avait 35,8 millions de personnes qui avaient fui à l'étranger et 57 millions qui avaient été déplacées à l'intérieur de leur pays. Des millions d'autres sont des demandeurs d'asile ou ont besoin d'une protection internationale.

Les pays à revenus faibles ou intermédiaires hébergent à eux seuls 75 % des réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Les pays accueillant le plus de réfugiés sont l'Iran et la Turquie, avec 3,4 millions chacun ; l'Allemagne et la Colombie avec 2,5 millions chacune et le Pakistan avec 2,1 millions.

Une personne sur six sur l'île caribéenne néerlandaise d'Aruba et une sur sept au Liban sont des réfugiés.

Près de la moitié de la population syrienne restait déplacée en juin 2023 : 6,7 millions de personnes à l'intérieur de leur pays et 6,7 millions de réfugiés à l'étranger et de demandeurs d'asile, la plupart étant hébergés en Turquie.

À l'échelle mondiale, 1,6 million de nouvelles demandes d'asile individuelles ont été déposées entre janvier et juin 2023, soit le plus grand nombre jamais enregistré au cours des six premiers mois d'une année donnée.

540 600 de ces demandes ont été faites aux États-Unis, 150 200 en Allemagne et 87 100 en Espagne.

Quelque 3,1 millions de personnes sont rentrées chez elles entre janvier et juin, dont 2,7 millions de personnes déplacées.

Source HCR 2023

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) estime à environ 114 millions de personnes déplacées dans le monde, dont 43,3 millions seraient des enfants. Un nouveau record, les conflits en Ukraine, au Soudan et ailleurs ainsi que le dérèglement climatique ayant entraîné le déracinement d'un nombre sans précédent de personnes.

Les Défis de l'intégration et de l'inclusion

Cependant, l'application du droit d'asile soulève des défis complexes, notamment en ce qui concerne l'intégration et l'inclusion des réfugiés dans les sociétés d'accueil.

Les valeurs de la citoyenneté, telles que l'égalité et la justice, exigent que les nations veillent à ce que les réfugiés aient accès aux mêmes opportunités et droits que les citoyens. Cela nécessite un engagement actif dans la création de politiques d'intégration inclusives, favorisant ainsi la diversité culturelle et renforçant la cohésion sociale.

L'Éthique de la responsabilité partagée

La question du droit d'asile soulève également l'importance de l'éthique de la responsabilité partagée au niveau international. Les valeurs de la citoyenneté dépassent les frontières nationales, et la solidarité mondiale est essentielle face aux crises humanitaires. Les nations doivent collaborer pour trouver des solutions durables, reconnaissant que la protection des droits fondamentaux nécessite un engagement collectif envers l'humanité, plutôt qu'une charge portée uniquement par quelques-uns.

L'équilibre délicat de la sécurité

Équilibrer la sécurité nationale et l'accueil des réfugiés tout en préservant les valeurs de la citoyenneté nécessite des politiques soigneusement élaborées. Il est essentiel de garantir que la protection des droits individuels n'entrave pas la sécurité collective et vice versa.

Ce processus requiert un dialogue public informé pour que les décisions reflètent les valeurs et aspirations de la société.

7 PERSPECTIVES POUR GUIDER LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

Les sociétés démocratiques utilisent divers moyens pour régulièrement réévaluer et ajuster leurs approches en réponse aux défis changeants et aux évolutions du monde.

Voici quelques-uns des moyens et perspectives qui peuvent être mis en œuvre :

RECHERCHE ET ANALYSE

Les démocraties peuvent créer des lois flexibles qui tiennent compte des changements dans le monde, de l'économie et des besoins humanitaires. Des révisions régulières assurent que les lois s'adaptent aux nouvelles circonstances.

Les faits concrets aident à clarifier les discussions, à éliminer les idées préconçues et à guider les décideurs vers des solutions basées sur la réalité.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Étant donné que les défis liés à l'asile et à l'immigration traversent souvent les frontières, la coopération internationale est cruciale. Les démocraties peuvent s'engager dans des forums mondiaux, échanger des meilleures pratiques et contribuer à des initiatives visant à résoudre les raisons sous-jacentes des migrations.

ENGAGEMENT CITOYEN ET DIALOGUE PUBLIC

Dans les sociétés démocratiques, l'engagement citoyen est encouragé via des forums, consultations et débats ouverts sur les politiques d'asile et d'immigration. Les gouvernements organisent des consultations pour garantir que les politiques reflètent les valeurs et préoccupations de la société, s'adaptant ainsi aux défis changeants du monde en mouvement.

FORMATION ET SENSIBILISATION

L'éducation et la sensibilisation du public sur les réalités complexes de l'asile et de l'immigration sont essentielles. Des programmes éducatifs peuvent contribuer à démystifier les questions liées à l'immigration, réduire les stéréotypes et favoriser une compréhension plus nuancée.

INVESTISSEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT

Comprendre que pour réduire les raisons qui poussent à la migration forcée, il est essentiel de promouvoir le développement durable en investissant dans l'éducation, la santé et le renforcement des institutions dans les pays d'origine.

Les sociétés démocratiques, en adoptant ces approches variées, peuvent efficacement gérer les réalités complexes de l'asile et de l'immigration tout en respectant les droits fondamentaux et les valeurs citoyennes.



8 L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE ENVERS L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS

La France a élaboré une stratégie migratoire axée sur trois domaines pour une gestion équilibrée et humaine des flux, favorisant l'épanouissement individuel et respectant les valeurs fondamentales du pays.

LA MAÎTRISE DES FLUX MIGRATOIRES

Tout d'abord, le pays met l'accent sur la maîtrise des flux migratoires en adoptant une approche adaptée et équilibrée de l'immigration. Elle cherche à harmoniser les besoins du marché du travail avec les exigences de la société, assurant ainsi une gestion efficace des nouvelles arrivées sur le territoire français.

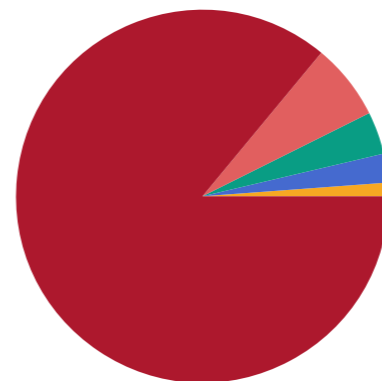
L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRÉES EN SITUATION RÉGULIÈRE

En parallèle, elle accorde une attention particulière à l'intégration des immigrés en situation régulière, favorisant leur inclusion sociale, professionnelle et culturelle par des programmes spécifiques pour faciliter l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services publics, renforçant ainsi la cohésion sociale.

GARANTIR L'EXERCICE DU DROIT D'ASILE

La France s'engage à garantir le droit d'asile en respectant les principes humanitaires et les obligations internationales. Elle s'efforce de fournir un refuge sûr aux personnes fuyant la persécution ou la violence, renforçant ainsi sa position en tant que protectrice des droits fondamentaux dans une perspective de solidarité internationale.

EN CHIFFRES



Nationalité et lieu de naissance des 67,8 millions de personnes vivant en France en 2022

- Français nés en France
- Immigrés de nationalité étrangère
- Immigrés ayant acquis la nationalité française
- Français nés à l'étranger
- Étrangers nés en France

9 NOUVEAU PACTE SUR LA MIGRATION ET L'ASILE

L'immigration et l'asile créent des divisions profondes au sein des pays européens, qui ont du mal à adopter des politiques communes. Certains gouvernements préfèrent agir individuellement, parfois de manière répressive envers les migrants et les demandeurs d'asile en provenance de l'extérieur de l'Europe. Gérer efficacement la migration pour traiter les demandes d'asile et protéger les frontières extérieures est une priorité de l'UE depuis longtemps.

RÉVISION DU RÈGLEMENT DE DUBLIN

En avril 2023, le Parlement a approuvé un nouveau pacte sur la migration et l'asile, engageant des discussions avec les pays de l'UE pour les finaliser d'ici février 2024. Ce pacte vise à améliorer et accélérer les procédures dans le système d'asile et de migration de l'UE, révisant le règlement de Dublin* pour déterminer le pays responsable des demandes d'asile. Il encourage la contribution flexible des pays de l'UE, de la relocalisation des demandeurs d'asile au retour des personnes indésirables. Fondé sur la coopération volontaire, le système offre des formes de soutien flexibles, pouvant devenir des exigences en période de pression.

*Le règlement "Dublin III" était critiqué car il renvoyait les demandeurs d'asile vers le pays où leurs empreintes digitales avaient été enregistrées, mettant ainsi une charge importante sur les principaux pays d'arrivée comme l'Italie, la Grèce et l'Espagne. Le nouveau pacte sur la migration et l'asile a été réformé pour imposer une plus grande solidarité aux autres États membres.





Les faits marquants

Mi Octobre 2023 /Mi Janvier 2024



Comité de Jumelage à Lauchringen



Accueil des Ukrainiens



Pot du Beaujolais nouveau



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 1^{er} novembre



Illumination de la Mairie



Installation du CME



Réunion Sécurité du Carnaval 56



Remise du Diplôme National du Brevet



Remise du chèque Octobre Rose



Colis des aînés



Collecte de jouets



Interclubs de Judo



Sports "3 raquettes"



Illuminations de fin d'année



Repas de Noël



Marche & Course pour le Téléthon



Film/reportage



Marché de Noël



Subventions départementales



Vœux du Maire à la population



Remise diplômes PSC1



Vœux du Maire aux aînés



En 2024 osons ! Osons vous apporter encore chaque jour, une réponse concrète aux besoins ou aux attentes que vous formulez pour améliorer le cadre de vie de notre commune. Osons écrire l'histoire de notre village, entre l'entretien courant de nos rues ou de nos bâtiments et les chantiers d'envergure qui mobilisent tous les talents des agents communaux. Osons construire un avenir où nos enfants auront envie de s'épanouir et de vivre dans un environnement préservé, et où nos aînés auront plaisir à vieillir paisiblement en se sentant entourés et

accompagnés.

Et si nous oserons tous ces défis en 2024, nous ne céderons pas pour autant aux sirènes de la désinformation ni aux rumeurs des coins de rues qui transforment la démocratie en théories aux relents complotistes, dont s'inspirent les mouvements extrémistes et les stratégies de la peur. En 2024, nous aurons au contraire, le courage de poursuivre le dialogue, les échanges et les débats démocratiques pour construire une commune où chacun trouve sa place, loin des discordes stériles.

C'est avec cet état d'esprit volontaire que nous abordons la nouvelle année. Vous pourrez bien entendu compter sur nous pour continuer le travail engagé depuis 2020 et pour mériter encore, la confiance massive que vous nous avez accordée. Plus que jamais, nous allons poursuivre nos actions autour de l'aménagement des espaces publics, de l'urbanisme, de l'environnement, des services aux administrés, etc. De plus, nous garderons la plus grande vigilance dans la maîtrise des dépenses communales et dans la recherche de soutiens financiers auprès de nos partenaires institutionnels. A l'heure où l'inflation grève lourdement les budgets des ménages, notre fiscalité parmi les plus douces du département, doit rester exemplaire.

C'est porteurs de ces ambitions pour Saint Pierre de Chandieu que nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024 ! Qu'elle vous apporte santé, sérénité, réussites professionnels ou personnels, ainsi que tous les bonheurs familiaux.

Les élus de la liste majoritaire



Après une année particulièrement difficile tant au niveau mondial que national, nous espérons que 2024 apportera un peu de paix et de sérénité, de la sécurité aussi pour chacune et chacun d'entre vous.

Force est de constater que l'insécurité qui se cantonnait jadis aux grandes villes, touche désormais toutes les communes, y compris la nôtre. Avec de nombreux délits: tentatives et cambriolages effectifs, vols par ruse et autres..., la sécurité à Saint Pierre de Chandieu reste un sujet sensible.

Nous avons demandé la création d'un poste de policier afin d'étendre les plages horaires de surveillance sur le terrain et poursuivre le bon travail de nos deux policiers.

La mutualisation avec Mions (commune de la Métropole) peut être une idée intéressante si un bénéfice réel de sécurité est obtenu.

Ce gain, hormis le transfert de nos caméras, paraît faible compte tenu de l'entraide de nos deux policiers sur Chaponnay, Mions et Toussieu.

Mais encore faut-il que nos caméras fonctionnent toutes correctement, avec des technologies avancées afin de participer à la résolution des délits.

Une politique plus ambitieuse de sécurité est indispensable pour assurer un climat de tranquillité à notre village.

Il y a peu, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'école de musique Vincent D'Indy. Il a été acté la dissolution des associations "locales" pour recentrer les moyens et la gestion en une seule association.

Malgré les conventions et les financements conséquents accordés par la commune, aucun représentant de la majorité n'était présent.

Cette année encore, comme les années précédentes, vos élus de "Rassemblement pour Saint Pierre" continueront à défendre votre village, à proposer des alternatives aux décisions de la majorité lorsqu'elles nous semblent contraires à votre intérêt, même si le débat au Conseil Municipal est difficile.

Nous vous informerons de nos propositions dans notre tribune de la revue et lors de nos rencontres dans le village.

Belle et heureuse année 2024 à toutes et à tous.

Les élus de "Rassemblement pour Saint Pierre"

jusqu'au 5 janvier 2024 C'est la vie ...



MARIAGES

HIRTZ Nicolas & BOURGEOIS Emmanuelle	14 oct. 2023
MAIRE Dominique & FANGET Nathalie	03 nov. 2023
MEJAN Dylan & RENARD Narcisse	25 nov. 2023
RIOLO Calogero & MOUTON Marie-Christine	09 déc. 2023

PACS

FERRERI Romain & MATHIOU Aurélie	08 déc. 2023
TRINQUIER Nicolas & CECILLON Marion	08 déc. 2023



NAISSANCES

TIRANA	Olivia	19 sep. 2023
BACQUA	Lilian	20 sep. 2023
LACHAUD	Elliot, Maurice, Alain	12 oct. 2023
D'ORAZIO	Noa, Jackie	10 nov. 2023
DURAND	Lise, Julie	10 nov. 2023
HENRY	Romàn	17 nov. 2023
CALLU	Tymothé	18 nov. 2023
GAUTHIER	Séréna	11 déc. 2023
RIBEIRO	Eden	25 déc. 2023
KERWICH	Jefferson, Derson, Darcy, Wilson	02 jan. 2024

DÉCÈS

ARNAUD	Marie-Louise, veuve PALMIERI	29 oct. 2023
MARIO	Yves, Marcel	06 nov. 2023
BOULENS	Pierre, Maurice	17 nov. 2023
GHARBI	Mougi	20 nov. 2023
MONTEIRO	Mario, André	22 nov. 2023
FRASCA	Vincenza, épouse SARTEUR	18 déc. 2023
SCHIBLER	Frédéric, Ernest	21 déc. 2023
ROMEYER DHERBEY	Marie Josephe, épouse ALZIEU	23 déc. 2023
ZACCARIA	Joris, Yves	24 déc. 2023
SEGURA	Huguette, Michelle	30 déc. 2023
BARATIER	Odette, Lucienne, veuve ROBERT	05 jan. 2024



SAINT PIERRE DE CHANDIEU

CARNAVAL

56

8.9.10
mars
2024



THÈME

"ROY
DES ÎLES"

f CARNAVALSPC @ CARNAVAL_SPC

PROGRAMME COMPLET SUR : [WWW.CARNAVAL-SPC.FR](http://www.carnaval-spc.fr)

TÉL. 07 69 06 35 20 - [INFO@CARNAVAL-SPC.FR](mailto:info@carnaval-spc.fr)

